

# Brussels industries synergy

Mémorandum en vue  
des élections régionales  
et communales de 2024

**AGORIA**  
Brussels

  
**Embuild**  
THE BELGIAN CONSTRUCTION  
ASSOCIATION

  
**essencia**  
brussel/bruxelles

Network  
for work  
**Federgon**

**Fevia**  
Bruxelles  
Brussel

# Brussels Industries Synergy



Brussels Industries Synergy, par l'association de Agoria, Embuild.brussels, essenscia, Fevia et Federgon, regroupe les différents secteurs industriels actifs et supports en Région de Bruxelles-Capitale afin de représenter et de promouvoir leurs activités au sein de l'économie bruxelloise.

De tout temps, Bruxelles a été une vitrine du progrès, de l'innovation et de la recherche tant dans les domaines scientifiques qu'industriels. Aujourd'hui, Bruxelles conserve ce statut, accueillant sur son sol de nombreux sièges de fleurons de l'industrie, mais également un nombre impressionnant de centres R&D, de start-up et de PME à la pointe dans leurs domaines d'activités. En tant que capitale européenne, elle représente également une porte d'entrée importante au niveau socio-économique. Nos secteurs représentent pas moins de 85.000 emplois en Région de Bruxelles-Capitale. L'industrie a donc bien sa place dans notre Région. Ce mémorandum électoral reprend les thèmes et propositions majeurs nécessaires pour assurer le maintien et la vitalité de nos secteurs, qui demeurent clés pour les transitions futures de notre région.

# Vision stratégique



Les secteurs industriels sont générateurs d'activités économiques et d'emplois en RBC, mais pas uniquement. Ils sont également d'importants moteurs d'innovations et créateurs de nouvelles technologies. À l'heure où les défis environnementaux et sociétaux sont devenus une priorité, il est important de prendre en considération toutes les solutions possibles pour y répondre. À ce titre, l'innovation et les nouvelles technologies sont des leviers majeurs à prendre en compte pour espérer atteindre une transition économique et environnementale durable, juste et équitable pour tout un chacun.

Les secteurs industriels sont des acteurs socio-économiques incontournables, qui doivent impérativement être réintégrés dans les politiques régionales afin de développer une véritable vision permettant de garantir leur maintien et futur en RBC.

# Talents

## Pôles formations emplois sectoriels

Les secteurs industriels sont confrontés à un manque de personnel qualifié et à un vieillissement de ses forces de travail. Ces manques de ressources humaines sont de nature à mettre à mal leurs activités économiques, mais aussi l'atteinte d'objectifs publics majeurs telle que la rénovation énergétique des bâtiments pour faire de Bruxelles une ville neutre en carbone à l'horizon 2050.

Dans ce contexte, la création des pôles Formation Emploi (PFE) sectoriels est une avancée fondamentale. L'objectif de ce partenariat public-privé est d'accompagner toute personne intéressée à informer, sensibiliser et promouvoir les métiers. Il est également crucial d'intégrer l'enseignement à cette dynamique, absent des PFE à l'heure actuelle.

Le soutien à toutes les initiatives publiques ou privées destinées à dynamiser le marché du travail doivent être une priorité. Et compte tenu de la typologie des jeunes présents à Bruxelles, il convient de prendre en considération, toutes les formes d'enseignement, de formation, d'apprentissage et de mise à l'emploi car toutes ces initiatives contribuent à conduire à terme vers un emploi durable et de qualité.

## Formation en alternance et immersion en entreprise

La formation en alternance présente des avantages décisifs et doit être encouragée. Elle permet de développer un partenariat solide entre les entreprises, les écoles ou les centres de formation et d'offrir des programmes de formation de haute qualité, régulièrement évalués et mis à jour par les secteurs industriels

afin de répondre au plus près aux besoins de l'industrie et du marché de l'emploi. Cette alternance permet aux apprentis d'acquérir des compétences pratiques en entreprise et de se familiariser avec le monde du travail.

Elle affiche également un meilleur taux de réussite et d'insertion professionnelle, avec une majorité d'apprentis engagés par leur entreprise formatrice à la fin de leur formation.



## Un apprentissage STEM visionnaire

L'apprentissage STEM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques) favorise une approche pratique axée sur la résolution de problèmes par le biais de travaux pratiques, de projets, d'expérimentations en laboratoire et d'applications réelles.

Ces disciplines sont omniprésentes dans les métiers de l'industrie et vitales pour le maintien et le développement de nos industries. Cet apprentissage est également essentiel pour de nombreux autres domaines professionnels car il développe des compétences transférables telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes, la communication et la collaboration. Il est dès lors capital que le monde académique garde un ancrage fort dans ces disciplines et puisse transmettre ce savoir en adéquation avec les réalités du terrain.

- + Poursuivre les dynamiques sectorielles et de partenariat public-privé dans les domaines de l'emploi et de la formation via les Pôles Formation Emploi, en y intégrant l'enseignement.
- + Promouvoir l'attractivité des secteurs auprès des jeunes et du monde académique.
- + Articuler les actions de sensibilisation et d'orientation tout au long du parcours de l'apprenant, en ce compris la valorisation auprès des jeunes issus de l'immigration.
- + Développer le partenariat avec les autres régions via l'accord de coopération concernant la mobilité interrégionale des chercheurs d'emplois, afin de leur offrir une offre conséquente de formations dans le domaine.
- + Continuer à investir dans la formation en alternance en réformant le système vers un modèle d'excellence doté de moyens financiers adéquats et d'un diplôme reconnu.
- + Allonger les périodes des stages innovants de l'enseignement supérieur à 6 mois.
- + Rendre les journées de stages en entreprises obligatoires pour les enseignants de l'enseignement secondaire dans le cadre de leur formation initiale et de leur formation continue.



2

# Compétitivité

## Taxation, simplification administrative et partenariats

L'inflation des taxes régionales et communales couplée à la complexité administrative impacte grandement le secteur industriel et celui de l'immobilier. Les nombreux retards dans l'obtention des autorisations de chantiers ou des permis d'urbanisme ralentissent considérablement les travaux, bloquent les chantiers et augmentent de façon artificielle les coûts de construction. De plus, la complexité et le manque de clarté dans les processus administratifs conduisent également à des erreurs et des malentendus, ce qui augmente encore les coûts.

Conséquence : les investisseurs potentiels hésitent à s'implanter à Bruxelles, car ils perçoivent le processus immobilier comme complexe, coûteux et incertain. Cela conduit à une diminution de l'activité économique dans la ville et à une perte d'opportunités d'emploi pour les habitants.

La digitalisation des procédures offre de nouvelles opportunités de simplification et d'accélération des procédures. L'harmonisation, la cohérence et la digitalisation complète de l'ensemble des demandes liées aux projets immobiliers, et industriels via des plateformes permettraient de réduire considérablement les délais et les coûts associés à l'obtention de ces autorisations.

En matières environnementales, les différentes législations et exigences actuelles complexifient et alourdissent fortement le travail des industriels, mais aussi de l'administration. Dans une recherche d'équilibre et de relation win-win, des procédures administratives simplifiées, raccourcies et harmonisées s'imposent.

Dans cette optique, il est capital que l'administration soit partenaire des industries. Un rapprochement avec les services publics dans la recherche de solutions pragmatiques et opérationnelles est également à envisager.

- + Mettre en place une procédure « Fast track » pour accélérer la mise en œuvre des projets d'envergure.
- + Simplifier les multiples études à réaliser dans le cadre des demandes de permis.
- + Digitaliser les demandes de permis et leur gestion.

### Shifting Economy

La SRTE a été adoptée fin mars 2022 par le Gouvernement Bruxellois, cette stratégie a et aura un impact notable sur les entreprises, avec de multiples actions et échéances. Nous notons malheureusement que cette stratégie a été mise en place sans une réelle analyse de l'impact que celle-ci aura sur les industries et plus largement le tissu économique Bruxellois.

- + Analyser les impacts de la stratégie « Shifting Economy » sur le tissu économique bruxellois en intégrant un focus sur les activités industrielles et de production manufacturière.
- + Prévoir une concertation avec les secteurs concernant la mise en œuvre de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

### Aménagement du territoire

Permettre le développement de sites industriels et leur donner une place dans le paysage Bruxellois.

Avec le concours de [citydev.brussels](https://citydev.brussels) :

- + Donner la priorité à l'accueil de nouvelles activités économiques et de production manufacturière au niveau des friches industrielles.
- + Eviter la mixité avec d'autres activités, comme le logement, qui n'est pas compatible avec une activité industrielle digne de ce nom.

### Concept de level playing field

Dans le but d'assurer, l'égalité des chances, la compétitivité, et la pérennité des entreprises, mais également de promouvoir l'attractivité de la région d'un point de vue économique, les secteurs demandent d'appliquer les prescrits européens concernant les développements législatifs actuels et futurs, et d'éviter par la même occasion des mesures régionales restrictives et complexes.

# Transition énergétique, climatique et digitale



## Compétitivité du coût de l'énergie

Au vu de l'évolution grandissante de l'électrification, il est capital de disposer d'énergie à un coût compétitif, et en suffisance pour assurer les besoins inhérents aux processus industriels tant actuels que futurs.

- + Elaborer une vision énergétique claire et stratégique à long terme afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement et la compétitivité tout en permettant la transition vers une énergie bas carbone.
- + Réduire les coûts de l'énergie pour les industries à haute intensité énergétique afin de maintenir et développer une base industrielle solide. Mettre en œuvre la norme énergétique de manière efficace afin de maintenir les coûts de l'énergie au même niveau que les évolutions dans les pays voisins. Améliorer le mécanisme de fixation des prix et le fonctionnement du marché européen de l'électricité.

## Accélérer la transition industrielle bas carbone

Le Green Deal vise à guider l'Europe vers une société neutre en carbone, respectueuse de l'environnement et socialement équitable. Pour espérer concrétiser cette initiative ambitieuse, la coopération de tous les acteurs est primordiale : les gouvernements, les citoyens, et les entreprises. Dans cette optique, il est important de laisser la place à toutes les démarches et initiatives pouvant aider à tendre vers ce résultat.

- + Prolonger la capacité nucléaire actuelle.
- + Faire évoluer le système énergétique vers le bas carbone sans a priori technologique. Toutes les technologies doivent être envisagées en ce y compris le nucléaire de nouvelle génération (SMR).



- + Mettre en place un cadre juridique régional adapté, et cohérent par rapport à ce qui se pratique dans les régions limitrophes, permettant le développement progressif des infrastructures et de la réglementation des réseaux H<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub> et des technologies Carbon Capture (Carbon Capture & Storage (CCS) et de Carbon Capture & Usage (CCU)).
- + Soutenir les entreprises (aides à l'investissements) dans la production de chaleur durable, d'énergie verte, et renouvelable au niveau industriel : PAC, électrification, valorisation de la chaleur fatale, géothermie, éolien, solaire... Ainsi que l'achat d'énergie bas carbone, le tout à faible coût.
- + Revoir le soutien à la production d'énergie verte et l'adapter aux nouvelles directives européennes (Renewable Energy Directive (RED III)) en vue de développer davantage la production d'énergie verte dans la région bruxelloise, d'éviter les subventions excessives et de garantir aux entreprises bruxelloises l'accès à une énergie verte bon marché.

### Les smart building et les smart cities

Un bâtiment intelligent, ou smart building, est un bâtiment qui utilise des technologies connectées (capteurs, l'IoT (Internet des Objets), l'intelligence artificielle, ...) pour améliorer la performance, l'efficacité énergétique, la sécurité et le confort de ses occupants. Les bâtiments intelligents utilisent notamment des systèmes de contrôle automatisés pour surveiller et gérer l'éclairage, le chauffage, la climatisation, la ventilation, la sécurité, et d'autres systèmes de bâtiments.

Les villes intelligentes, ou smart cities, sont des villes qui utilisent les technologies de connectivité d'internet pour améliorer la qualité de vie de leurs habitants, favoriser l'innovation au niveau économique, optimiser les ressources et réduire leur empreinte carbone. Elles connectent les différents systèmes et infrastructures urbaines, permettant ainsi une gestion plus efficace et durable de la ville. Les avantages des smart cities sont nombreux, notamment : une mobilité plus efficace et moins énergivore ; une meilleure qualité de vie via des systèmes de gestion des déchets et des flux énergétiques et de commodités ; une économie plus compétitive par l'attrait des entreprises innovantes et des talents ; une gouvernance plus transparente et participative : via des plateformes numériques citoyennes.



La connectivité des bâtiments et des infrastructures urbaines, la gestion de ces données, la cybersécurité, et, autrement dit, le développement de systèmes urbains intelligents, sont des thématiques fondamentales pour l'avenir des villes dans la transition vers des modes de vie plus durables et intelligents. À l'heure actuelle, les différents acteurs concernés développent leurs solutions sans qu'il y ait une communication efficace, et une vision globale et intégrée. Cela mène à des systèmes qui ne sont souvent pas interopérables, voire qui ne communiquent même pas entre eux. La ville circulaire de demain devra être intelligente et nécessitera une communication optimale entre les différents acteurs et technologies des bâtiments et des villes.

Renolution est la stratégie de la Région bruxelloise pour la rénovation des bâtiments bruxellois. L'objectif : rénover mieux, plus vite et plus de bâtiments pour réduire jusqu'à un tiers la consommation moyenne d'énergie des logements et atteindre la neutralité climatique dans le secteur tertiaire d'ici 2050. Pour la prochaine législature, il est important de poursuivre le mouvement de la vague et de l'amplifier. Les conditions claires auxquelles doit répondre un bâtiment climatiquement neutre sont un aspect important de cette démarche.

Dans la pratique, cela n'est pas toujours facile. Le fait que la certification PEB soit conçue différemment pour chaque région rend plus difficile l'explication claire et transparente de l'objectif au propriétaire du bâtiment.



+

3

- + Développer la thématique des smart building et des smart cities, notamment au sein de l'alliance Revolution.brussels.
- + Favoriser la création d'une plateforme d'échange pour désilotter les discussions et les visions sur le smart en RBC.
- + Étant donné la nécessité d'intensifier encore les activités de rénovation et la complexité d'une structure de marché dans laquelle les immeubles d'appartements et les logements locatifs sont dominants, les fédérations d'employeurs voient une opportunité supplémentaire dans la mise en place d'une plateforme de coopération complémentaire entre les ministres, les administrations, les autorités locales (Brulocalis) et les parties prenantes concernées. Cette plateforme devrait se concentrer sur la mise en place de projets clés (à grande échelle) et l'obtention d'un financement supplémentaire via des demandes de subventions européennes visant à la fois à déployer la politique de rénovation résidentielle et à rendre les bâtiments publics (locaux) neutres sur le plan climatique.
- + Créer un processus de professionnalisation du certificat PEB afin de s'assurer que l'instrument puisse remplir son nouveau rôle, en prêtant attention à l'évolution vers une définition européenne du bâtiment zéro émission et à la poursuite d'une harmonisation et d'une coopération aussi poussée que possible dans la conception entre les régions.
- + Concernant les matériaux qui seront mis en œuvre dans le concept de « smart building », éviter toute discrimination par rapport à l'origine des matières premières mais bien favoriser l'usage des matériaux sur base de leur performance technique.

### **Digitalisation**

De 2012 à 2022, l'emploi dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a augmenté d'environ un tiers. En outre, plus de 60% des professionnels du numérique exercent leurs compétences en dehors du secteur des TIC (finances, public, industriel, etc.), ce qui témoigne de la numérisation croissante de l'ensemble de l'économie.

3 +

Selon l'indice européen Digital Economy and Society Index/(DESI), la Belgique a progressé dans certains domaines du développement de la société et de l'économie numériques, mais elle continue de perdre du terrain par rapport à d'autres pays européens. Concrètement, notre pays est passé de la 5<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place entre 2015 et 2022. Dans ce contexte, les initiatives bruxelloises sont positives mais elles ne sont pas suffisantes. En tant que capitale digitale de l'Europe, Bruxelles doit augmenter ses ambitions et coordonner davantage ses actions avec les autres entités belges afin de viser, ensemble, un retour dans le top 5 d'ici 2030.

Afin de garantir une gestion optimale des flux de production et de consommations énergétiques, il est également crucial que nos entreprises puissent développer et avoir accès aux technologies permettant la digitalisation des outils. Cette digitalisation garantira aussi la compétitivité de nos industries.

L'Europe a identifié 4 domaines d'action :

- + le renforcement des compétences et expertises numériques ;
- + l'investissement dans des infrastructures du numérique de pointe ;
- + l'accélération de la transformation digitale des entreprises ;
- + la numérisation des services publics.





- + Développer un nouvel écosystème en collaboration avec des partenaires publics (universités, organismes de formation, etc.) et privés, afin d'élargir l'offre et d'améliorer la qualité des formations en digitalisation, notamment dans les domaines de l'IA/data et de la cybersécurité.
- + Mettre en place une roadmap stratégique nationale pour optimiser le développement des réseaux de télécoms fixes et mobiles.
- + Mettre en place une campagne d'activation plus ambitieuse et coordonnée aux niveaux régional et national, visant à sensibiliser le management des secteurs privé et public, afin d'adopter un plan cybersécurité/résilience.
- + Booster la compétitivité de nos entreprises, en favorisant la collaboration avec les fournisseurs numériques dans le cadre de projets d'innovation dans des domaines tels que les nouvelles technologies (IA, Metaverse, 5G, blockchain etc.) et l'innovation sociétale (Digital4Sustainability, EduTech & HealthTech).  
Un exemple : le modèle « Start IA » de DigitalWallonia, soutien via la mise en place d'appels à projet de Proof of concept innovants.
- + Créer les conditions préalables nécessaires au développement des usines du futur les plus avancées et les plus digitalisées de notre pays, permettant d'accéder à des niveaux de productivité et une durabilité plus élevée.
- + Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie gouvernementale en matière de données à valeur ajoutée économique et sociale (avec un rôle clair des autorités par rapport au privé), comme la mise à disposition de données de santé sécurisées, les processus logistiques douaniers et une simplification administrative poussée.
- + Soutenir parallèlement et activement la croissance des scale-ups grâce à un programme coordonné comprenant leur financement via finance.brussels, et leur visibilité internationale via Hub.Brussels.
- + Optimiser les programmes existants pour la numérisation des PME, en mettant l'accent sur l'activation des dirigeants de PME en matière de stratégie numérique et de gestion du changement, et pas uniquement sur des actions de sensibilisation et de formation
- + Développer la digitalisation complète de processus clés, afin d'améliorer la vie des citoyens et des entreprises, et ce de manière transversale entre le niveau fédéral et les régions, et en collaboration avec le secteur numérique.

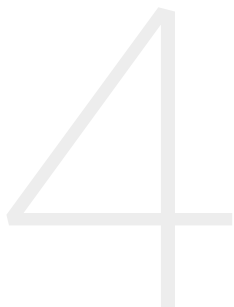


# Innovation



L'innovation est un moteur majeur pour la transition. Elle nécessite donc un support important de la part de tous les acteurs et forces vives en la matière.

Contrairement à la Flandre et à la Wallonie, Bruxelles ne satisfait pas à la norme de 3 % d'investissement en R&D. Il faut donc veiller activement à attirer des sièges internationaux de R&D et des centres de recherche technologiques dans la région de Bruxelles-Capitale, afin de dégager une forte valeur ajoutée et renforcer encore l'image de la Belgique en tant que leader de l'innovation. Nous devons donc renforcer l'attrait de la RBC dans le domaine de la recherche et de l'innovation pour la production de solutions innovantes issues des entreprises. Par ces actions, nous contribuons à promouvoir Bruxelles au titre de capitale européenne de l'innovation.



## 4

- + Accompagner la création d'écosystèmes mettant en relations les entreprises, le monde académique, les centres de recherches et les organismes de soutiens régionaux (exemple du hub « Leuven MindGate »).
- + Maintenir et renforcer une fiscalité favorable à l'innovation : réduction du précompte professionnel des chercheurs, déduction des revenus d'innovation, ...
- + Renforcer les aides à l'innovation dans les secteurs stratégiques (santé, matériaux circulaires, digitalisation, ...).
- + Renforcer l'accessibilité aux fonds européens dans le cadre de développement de projets par une meilleure coordination et collaboration avec les différents organismes :
  - soutenir la transformation digitale des entreprises par des actions concrètes via des appels à projets ;
  - renforcer les programmes de soutien aux entreprises et les canaux d'informations pour l'accès aux fonds européens.
- + Créer davantage de possibilités de collaborations entre les acteurs issus de différentes régions dans les appels à projets innovants.
- + Ne pas appliquer le principe « DNSH » (Do No Significant Harm) aux projets d'échelle R&D.
- + Favoriser l'accélération de croissance (scaling up) des spin-offs et start-ups innovantes pour augmenter le nombre d'entreprises de moyenne à grande envergure dans la région. Mobiliser les outils financiers et les structures d'accompagnement déjà existants vers cette ambition de croissance.
- + Renforcer le rôle de la BIE (Bruxelles Invest & Export) en tant que partenaire stratégique afin d'attirer des investissements étrangers d'une manière encore plus proactive et soutenir les entreprises dans leurs ambitions d'exportation vers les pays et les régions émergents. Attirer les sièges sociaux et les centres de R&D dans la région de Bruxelles-Capitale.



# 5

## Mobilité



### Accessibilité

Bruxelles, en tant que plaque tournante économique forte située au cœur de l'Europe, se doit de garantir la mobilité des biens et des personnes à Bruxelles.

- + Améliorer l'accessibilité des zonings industriels par les transports publics pour les travailleurs bruxellois et les navetteurs, ainsi que pour le charroi logistique nécessaire au maintien de l'activité économique des sites de production.
- + Renforcer une collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux pour mettre en place une multimodalité durable.

### Electrification

L'électrification rapide de notre société se fait surtout sentir dans le secteur de la mobilité. À titre d'exemple, une voiture particulière sur quatre immatriculée en 2022 était électrique. Pour les véhicules commerciaux, le ratio était même d'une sur trois. Et ce n'est qu'un début. Comment allons-nous recharger toutes ces voitures électriques ? Aujourd'hui, Bruxelles compte environ 2.000 points de charge, en 2025 il devrait y en avoir 9.500 et en 2035 nous passerons à 22.000. Seule conclusion possible : pour rendre Bruxelles attrayante aux yeux des conducteurs électriques, ces objectifs sont insuffisants.





Par ailleurs, il ne suffit pas de placer davantage de bornes de recharge. Il faut également les alimenter en énergie. Par exemple, la demande totale d'électricité de la Région bruxelloise est aujourd'hui de 5.220 GWh, mais en raison de l'électrification des transports, elle augmentera de 31 % au cours des prochaines années. Il est hors de question d'attendre que la sécurité d'approvisionnement soit compromise. Garantir une capacité de réseau suffisante est une priorité pour la prochaine législature.

- + Viser 20.000 points de recharge d'ici 2024, et non 9.500 d'ici 2025 et 22.000 d'ici 2035.
- + Rendre plus ambitieux l'objectif pour les stations de recharge rapide et ultra-rapide : 800 stations d'ici 2029.
- + Elaborer sans attendre un plan prospectif pour le déploiement de l'infrastructure de recharge pour le transport de marchandises.
- + Travailler sur un plan directeur pour renforcer le réseau électrique, prêt pour la transition vers le transport électrique de passagers et de marchandises. Ce qui implique une réévaluation rapide du plan d'investissement de Sibelga, y compris l'introduction de réseaux intelligents et la conversion du réseau 230V en réseau 400V.



## Conclusion

Bruxelles continue de s'imposer comme un hub européen de l'industrie, de la recherche et du développement. Enracinée dans un héritage d'innovations et de progrès scientifiques, elle abrite à la fois de grands noms industriels et des start-ups innovantes.

Notre mémorandum souligne la nécessité de la mise en place d'une stratégie intégrée pour renforcer ces acteurs clés de l'économie bruxelloise, essentiels aux transitions socio-économiques futures et à la richesse du tissu économique local.

La plateforme Brussels Industries Synergy (BIS) se positionne comme un partenaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'administration et des stakeholders pour tous les dossiers qui ont trait aux domaines industriels.



## Coordonnées de contact

**.AGORIA**  
Brussels

**AGORIA BRUSSELS**  
René Konings  
Manager Agoria Brussels  
[rene.konings@agoria.be](mailto:rene.konings@agoria.be)

---



**Embuild**  
THE BELGIAN CONSTRUCTION  
ASSOCIATION

**EMBUILD.BRUSSELS**  
Jean-Christophe Vanderhaegen  
Directeur Général Embuild  
Brussels – Vlaams Brabant  
[Jean-Christophe.Vanderhaegen@embuild.be](mailto:Jean-Christophe.Vanderhaegen@embuild.be)

---



**essencia**  
brussel/bruxelles

**ESSENCIA BRUXELLES**  
Frédéric Druck  
Directeur Bruxelles – Wallonie  
[fdruck@essencia.be](mailto:fdruck@essencia.be)

---



Network  
for work  
**Federgon**

**FEDERGON**  
Arnaud le Grelle  
Directeur Bruxelles – Wallonie  
[arnaud.legrelle@federgon.be](mailto:arnaud.legrelle@federgon.be)

---



Bruxelles  
Brussel

**FEVIA BRUXELLES**  
Anne Reul  
Directrice Générale  
[ar@fevia.be](mailto:ar@fevia.be)